

DOSSIER MISSION



PROSPECTION EN ISRAËL

du 04 au 08 Juillet 2010

Opération soutenue par le Ministère Délégué
au Commerce Extérieur



SUD INTERNATIONAL (Fédération Régionale des Associations du Commerce Extérieur de la Région PACA) vous propose une **mission B to B en Israël**, en collaboration avec la Mission Economique de Tel Aviv.

Cette mission¹ a pour objectif de vous mettre en contact avec des entreprises israéliennes, afin de développer un courant d'affaires et d'identifier des possibilités de partenariat.

Après validation du potentiel des entreprises sur le marché israélien (soit lors de la journée du 24 mars 2010 soit par téléphone), un programme de rendez-vous personnalisé sera organisé sur site, avec des partenaires, clients, agents ou distributeurs, sélectionnés en fonction de vos produits, de votre savoir-faire et de vos besoins.

POURQUOI ISRAËL ?

▪ <u>Superficie</u>	20 700km ²	▪ <u>Population</u>	7 446 700 hab.
▪ <u>Capitale</u>	Jérusalem	▪ <u>Langue</u>	Hébreu, Arabe
▪ <u>Monnaie</u>	Nouveau shekel (NIS)	▪ <u>Croissance PIB</u>	4% (2008) 0% (2009)
▪ <u>PIB/ hab</u>	27 900 USD	▪ <u>Taux d'inflation</u>	3.8%

Israël dispose d'une population jeune et à haut niveau d'éducation, d'un appareil productif performant et d'une infrastructure bancaire moderne. **Peuplé de sept millions d'habitants, Israël possède un niveau de vie comparable à l'Espagne et a connu une croissance économique forte (env.5%) de 2003 à 2008.** Cette croissance entraîne une hausse du pouvoir d'achat des ménages.

La **croissance** devrait être nulle en 2009 et **de l'ordre de 2,5% en 2010.**

L'Union Européenne est le premier partenaire commercial d'Israël et un partenaire technologique majeur. Ces relations sont structurées par un Accord d'Association, signé en 1995 et entré en vigueur en 2000, qui porte sur le commerce, la R&D, la justice, la liberté, la sécurité, l'éducation et les réseaux.

L'économie s'est ouverte au grand large. **Entre 2003 et 2008, les importations ont été multipliées par 2,1** et les exportations par 2,2. Par rapport à 2007, les importations, 55,8 Mds USD (hors diamants), ont crû de 20%, et les exportations, 41,4 Mds USD, de 16 %. La répartition géographique du commerce extérieur est plutôt bien équilibrée et relativement stable.

Le système bancaire local est fiable et moderne. Les règlements commerciaux entre Israël et la France sont entièrement libres et les moyens de paiements utilisés sont pratiquement identiques à ceux pratiqués en Europe, à quelques particularismes près.

Quelques exemples de secteurs d'activité porteurs

- Biotechnologies.
- Matériel médical.
- Télécom.
- Nouveaux médias.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Sud International sudinternational@gmail.com
PROCAMEX – Tél : 04.90.99.08.35/29 – Fax : 04 90 96 99 53
Club WTC/APEX – Tél: 04 13 94 04 50 – Fax : 04 13 94 04 52

- Innovation.
- Eaux.
- Energies renouvelables.

Sans oublier tous les secteurs de biens de consommation : agroalimentaire, habitat, art de la table, bijouterie fantaisie, cosmétique, textile et tourisme.

CONTENU DE LA MISSION

- 1/ **Inscription à la mission avant le 16 Avril 2010 ;**
- 2/ **Formalisation et préparation de la mission. Rendez-vous individuels et/ou entretiens téléphoniques avec notre partenaire la Mission Economique de Tel Aviv ;**
- 3/ **Pré-diagnostic** : avis sur la faisabilité de votre projet et validation du potentiel et de l'intérêt de cette mission pour votre entreprise ;
- 4/ **Identification des prospects** correspondants à votre cible ;
- 5/ **Validation régulière des contacts identifiés ;**
- 6/ **Organisation d'un programme de rendez-vous individualisés** avec les prospects identifiés ;
- 7/ **Planning de rendez-vous individuels** pour chaque entreprise ;
- 8/ **Déplacement en Israël du 4 au 8 juillet 2010 ;**
- 9/ **Réunion de débriefing** à la fin de la mission.

Pour les **entreprises du secteur biens de consommation**, une exposition sur deux journées sera organisée dans un hôtel à Tel Aviv. Pour chaque exposant, des rendez-vous qualifiés, avec des importateurs/distributeurs dans leur secteur d'activité, seront organisés. La dernière journée sera consacrée à 2-3 visites de sites.

En parallèle à l'exposition, nous proposerons aux **entreprises des autres secteurs**, l'organisation de rendez-vous qualifiés avec des importateurs/distributeurs.

Dans le cadre de cette mission sera organisée une soirée à Haïfa au centre culturel français Gaston DEFFERRE, qui sera un moment privilégié pour la rencontre de prospects, de clients, de partenaires locaux et des rencontres officielles avec les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, institutionnels, etc.

Un planning provisoire des rendez-vous vous sera remis 3 jours avant votre départ pour Israël. Le planning définitif sera remis lors de la première réunion de briefing à Tel Aviv.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Sud International sudinternational@gmail.com
PROCAMEX – Tél : 04.90.99.08.35/29 – Fax : 04 90 96 99 53.
Club WTC/APEX – Tél: 04 13 94 04 50 – Fax : 04 13 94 04 52

PROGRAMME PREVISIONNEL

DIMANCHE 04 JUILLET 2010

- Départ de l'aéroport de Marseille.
- Arrivée à l'aéroport de Tel Aviv.
- Briefing à la Mission Economique, présentation des correspondants, remise des programmes de rendez-vous définitifs ou le lundi matin.

LUNDI 05 JUILLET 2010

- Exposition et/ou Rendez-Vous B to B avec les acheteurs ciblés au préalable.

MARDI 06 JUILLET 2010

- Exposition et/ou Rendez-vous B to B toute la journée.
- 20h30 : Soirée d'échanges entre les entreprises françaises et les partenaires locaux au centre culturel français Gaston DEFFERRE.

MERCREDI 07 JUILLET 2010

- Rendez-vous B to B toute la journée ou visites de sites.

JEUDI 08 JUILLET 2010

- Départ de l'aéroport de Tel Aviv.
- Arrivée à l'aéroport de Marseille.

Remarque :

Le nombre d'entreprises minimum pouvant participer à cette mission est de 10.

COÛTS DE PARTICIPATION

1/ Pour les sociétés de biens de consommation :

<u>Organisation de la mission</u>	4030 € TTC (dont 660€ TVA 19.6%)
<u>Subvention Ubifrance</u>	1500 € TTC
<u>Coût réel subvention déduite</u>	2530 € TTC

2/ Pour les autres sociétés :

<u>Organisation de la mission</u>	3630 € TTC (dont 595€ TVA 19.6%)
<u>Subvention Ubifrance</u>	1500 € TTC
<u>Coût réel subvention déduite</u>	2130 € TTC

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Sud International sudinternational@gmail.com
PROCAMEX – Tél : 04.90.99.08.35/29 – Fax : 04 90 96 99 53.
Club WTC/APEX – Tél: 04 13 94 04 50 – Fax : 04 13 94 04 52

Ce coût tient compte de :

- Pré-diagnostic produit/marché (entretien téléphonique et/ou rendez-vous individuels) ;
- L'organisation de rendez-vous d'affaires de 3 jours sur mesure avec la Mission Economique de Tel Aviv ;
- L'organisation et les frais logistiques (billets d'avion Marseille-Tel Aviv, les 4 nuits d'hôtel petits-déjeuners inclus, assurance annulation) ;
- Les transferts Aéroport / Hôtel / Aéroport ;
- Les réunions de briefing et de débriefing au début et à la fin de la mission ;
- La soirée de gala à Haïfa en partenariat avec la Chambre de Commerce France Israël Marseille Provence.

Ce coût ne tient pas compte de :

- Les frais de restauration ;
- Les éventuels vols ou déplacements intérieurs ;
- Les déplacements individuels des participants ;
- La participation de personnes supplémentaires au titre de la même entreprise (coûts logistique supplémentaires, etc.) ;
- Les frais éventuels d'acheminement de documentation, plaquettes et/ou d'échantillons ;
- Les dépenses personnelles.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque société française s'engage à respecter le programme de rendez-vous individuels qui a été monté à son intention.

Chaque société française s'engage à souscrire toutes les assurances nécessaires,

SUD INTERNATIONAL est tenu au secret professionnel le plus strict et s'engage à travailler avec diligence, à respecter les engagements pris dans le présent document et ne divulguer aucun renseignement technique, commercial, marketing, financier acquis durant la mission ou après son exécution.

Mais SUD INTERNATIONAL ne peut en aucun cas ni s'engager sur un nombre prédéterminé de rendez-vous, ni être tenue responsable des informations fournies par les prospects et des résultats des négociations commerciales engagées avec vos partenaires potentiels.

BULLETIN D'INSCRIPTION

PROSPECTION EN ISRAËL

du 04 au 08 Juillet 2010

A retourner au plus tard le 23 Avril 2010

**Sud International
C/O Club WTC/APEX - World Trade Center -
2, rue Henri Barbusse - 13241 MARSEILLE cedex 01**

sudinternational@gmail.com

PROCAMEX – Tél : 04.90.99.08.35/29 – Fax : 04 90 96 99 53

Club WTC/APEX – Tél: 04 13 94 04 50 – Fax : 04 13 94 04 52

IDENTIFICATION

Société :
N° SIRET :
Responsable du dossier (Nom et Fonction) :
Noms du/des participant(s) :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : Fax :
E-mail : Site Web :
C.A. : dont C.A. export :
Effectif : dont Effectif export :

ACTIVITE/PRODUITS :

.....
.....
.....
.....

- Souhaite participer à la mission Israël du 04 au 08 Juillet 2010
 N'est pas intéressé(e)

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation (voir au dos) et m'engager :

1. A en respecter les clauses,
2. A participer aux conditions suivantes :

► **Pour le secteur des biens de consommation, coût total de ma mission TTC* 2530€ TTC**
(Grâce à la labellisation Ubifrance)

► **Pour les autres secteurs, coût total de ma mission TTC* 2130€ TTC**
(Grâce à la labellisation Ubifrance)

3. A régler à SUD INTERNATIONAL, avec le présent engagement, un montant de 70% du coût total TTC, soit :

- Par chèque à l'ordre de SUD INTERNATIONAL, joint au présent formulaire à : Sud International - C/O Club WTC/APEX - World Trade Center - 2, rue Henri Barbusse - 13241 MARSEILLE cedex 01
- Une facture d'acompte acquittée sera adressée à l'entreprise par SUD INTERNATIONAL dès réception de ce règlement.

J'ai pris connaissance du fait que le paiement de l'acompte est la condition préalable à la participation de l'entreprise à l'opération visée par le présent document.

Bon pour engagement de participation – date, cachet et signature autorisée de l'entreprise,

Conformément à la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, d'information, de modification et/ou de suppression des données auprès de SUD INTERNATIONAL au c/o Club WTC/APEX 2 rue Henri Barbusse, 13 241 Marseille Cedex 01. A l'exception des données à caractère personnel nécessaires à l'organisation et l'exécution légales des actions à international et notamment, des missions en dehors de l'Union Européenne, SUD INTERNATIONAL s'engage à ne communiquer aucune autre donnée sans votre consentement préalable. Si vous acceptez que d'autres données puissent être transmises et/ou échangées avec des partenaires et sous-traitants de ces actions.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Art. 1 : ORGANISATION DE L'ACTION :

- I. L'action organisée par SUD INTERNATIONAL a pour objectif de mettre en contact des responsables d'entreprises françaises et étrangères afin de développer des courants d'affaires.
- II. Dans la prestation de SUD INTERNATIONAL, sont inclus l'ensemble des frais d'organisation, à savoir :
 - a) les dépenses locales d'organisation précisées dans le programme ;
 - b) les frais de mission de ses agents.
- III. Dans la prestation de SUD INTERNATIONAL, ne sont pas inclus :
 - a) les transports internes non indiqués au programme ;
 - b) les repas non indiqués au programme ;
 - c) la participation d'une 2^{ème} personne pour la même entreprise ;
 - d) les assurances : accident, rapatriement, envoi d'échantillons ;
 - e) les frais éventuels d'acheminement de documentation et/ou échantillons, le dédouanement de ces derniers, les frais d'excédents de poids ;
 - f) l'assistance éventuelle d'un interprète : prestation, hébergement, transport, repas.

Art. 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- I. Les manifestations organisées par SUD INTERNATIONAL, font l'objet d'une proposition commerciale diffusée auprès des entreprises concernées fixant les conditions financières de participation.
- II. Les entreprises qui veulent participer aux manifestations projetées doivent faire parvenir à l'ordre de SUD INTERNATIONAL (Sud International - C/O Club WTC/APEX - World Trade Center - 2, rue Henri Barbusse - 13241 MARSEILLE cedex 01), dans le délai imparti en tête de l'engagement de participation :
 - a) l'engagement de participation rempli de manière complète et signé ;
 - b) l'acompte de 70% du coût total TTC de participation à la manifestation.Un acompte d'un montant différent pourra être exigé par SUD INTERNATIONAL pour certaines manifestations.
- III. A réception de ces pièces, SUD INTERNATIONAL notifiera son accord en retournant à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu. La réception par SUD INTERNATIONAL de l'engagement de participation dûment complété et signé, et l'encaissement des sommes visées aux points a. et b. du paragraphe II de l'art. 2 constituent la condition suspensive du droit, pour l'entreprise de participer à la manifestation ; cette participation est également liée à la validation par ses partenaires au vue du profil de l'entreprise inscrite et dans la limite des places subventionnées.

IV. Les délais impartis au paragraphe II. De l'art.2 sont de rigueur et doivent être impérativement respectés.

V. Dès que l'action organisée est arrivée à son terme, SUD INTERNATIONAL adresse à l'entreprise une facture définitive conforme aux prestations de l'action.

VI. L'entreprise participante s'engage à participer au salon et/ou programme de rendez-vous individuels établi à son intention.

Art. 3 : ANNULATION

I. Du fait de SUD INTERNATIONAL :
Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelle qu'en soit la cause, SUD INTERNATIONAL se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'opération prévue lorsque son organisation est devenue impossible quelle qu'en soit la nature. Dans ce cas, les acomptes versés par les participants ouvrent droits à restitution par SUD INTERNATIONAL, à l'exclusion de tous dommages-intérêts supplémentaires.

II. Du fait de l'entreprise :
La réception par SUD INTERNATIONAL du seul engagement de participation signé par l'entreprise rend exigible le paiement de la totalité des sommes réclamées au titre de la participation à la manifestation.
Cependant, si l'entreprise porte à la connaissance de SUD INTERNATIONAL l'annulation de sa participation avant le démarrage de l'action, seuls les frais de prospection et d'organisation engagés par SUD INTERNATIONAL et ses partenaires éventuels, ainsi que les frais d'annulation de transport et d'hébergement seront dus par l'entreprise.

Art. 4 : ASSURANCES

I. SUD INTERNATIONAL n'assume que l'assurance annulation du voyage, mais n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toutes natures pouvant survenir à l'occasion de l'action. La société souscrit toutes les assurances nécessaires à ce sujet.